

Demande : *distingue taux de chômage et taux d'emploi en 3 paragraphes : introductif, explicatif, conclusif*

Emploi et chômage constituent les deux éléments qui structurent une population active qui est donc constituée, d'un côté, d'actifs occupés selon les deux statuts de l'emploi, salariés ou indépendants, et, de l'autre côté, des actifs inoccupés à la recherche d'un emploi. Leur importance pour être évaluée doit être relativisée par rapport à une population de référence pertinente ce qui renforce dans une certaine mesure leurs différences.

L'emploi est comparé à la population active en âge de travailler (15 ans à 64 ans) alors que le chômage est mis en rapport avec la population active. Le poids du chômage mesure l'importance des difficultés à entrer sur le marché du travail alors que le taux d'emploi met en avant le poids de la population travaillant donc intégrée au sein du marché du travail. Il y a donc une logique de flux qui permet de distinguer les deux mais aussi de souligner un lien : les difficultés à accéder à l'emploi augmentent le taux de chômage, comme les flux de sorties du monde du travail comme le licenciement ou la cessation d'activité (retraite) et qui en retour affaiblissent le taux d'emploi. Cependant une bonne dynamique de l'emploi ne permet pas toujours un recul du taux de chômage notamment lorsque l'afflux de main d'œuvre est tel que les emplois créés ne peuvent absorber les nouveaux arrivants (ex. jeunes diplômés) tout en réduisant la file d'attente des chômeurs.

Lors de ces dernières décennies de nouvelles formes (CDD notamment) ont rendu les frontières floues entre emploi et chômage du fait d'une flexibilité quantitative externe qui « facilite » le passage de l'un à l'autre.

Dans l'analyse du marché du travail, deux indicateurs sont souvent confondus : le *taux de chômage* et le *taux d'emploi*. Ils répondent pourtant à deux questions différentes. Le taux de chômage mesure la part des actifs qui sont sans emploi mais en recherchant un, tandis que le taux d'emploi mesure la part de l'ensemble de la population en âge de travailler qui occupe effectivement un emploi. Autrement dit : l'un décrit la situation *au sein* de la main-d'œuvre, l'autre décrit l'ampleur de l'emploi *dans la population*.

Selon la définition usuelle (BIT/OIT), le *taux de chômage* = $\text{chômeurs} / (\text{actifs occupés} + \text{chômeurs}) \times 100$. Il ne tient donc compte que de la population active (les personnes qui travaillent ou recherchent activement un emploi). Le *taux d'emploi*, lui, = $\text{actifs occupés} / \text{population en âge de travailler} \times 100$. Il dépend du dénominateur plus large qui inclut aussi les inactifs (étudiants, retraités, personnes au foyer, découragées ne recherchant plus d'emploi, etc.). Exemple : si une population en âge de travailler compte 1 000 personnes, dont 600 en emploi et 50 au chômage, alors le taux de chômage est $50 / (600 + 50) \approx 7,7 \%$, tandis que le taux d'emploi est $600 / 1\,000 = 60 \%$. Si des chômeurs renoncent à chercher (ils deviennent inactifs), le taux de chômage peut baisser mécaniquement alors que le taux d'emploi ne s'améliore pas (voire recule).

Les deux indicateurs sont donc complémentaires : le taux de chômage renseigne sur la tension au sein de la main-d'œuvre, tandis que le taux d'emploi évalue l'insertion globale des personnes en âge de travailler. On ne peut pas déduire l'un de l'autre, et leur évolution peut diverger selon les cycles, les réformes (retraite, formation), ou la démographie (jeunes, seniors). Pour une lecture fiable de la situation, il faut toujours les interpréter ensemble, en gardant à l'esprit leurs périmètres et leurs limites.

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015

(En %)

CSP des fils CSP des pères	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçant set chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49	25,4	13,7	3,8	100
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des fils de cadres et des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés. (2 points)

L'INSEE a publié une nouvelle enquête sur la mobilité sociale en France à partir de l'enquête formation et qualification professionnelle en 2014-2015.

Cette enquête apparaît à partir d'un tableau à double entrée mais qui ici permet une lecture en ligne vue que les parts de chaque destinée qui donnent l'importance relative de chacune d'entre elles se cumulent pour donner totalité en % soient 100 % des différents destins des fils issus d'une même PCS.

Si on retient par exemple les fils de cadres et ceux ayant un père EONQ on peut déjà observer leurs destinées croisées qui permettraient d'établir des odds-ratios. Ainsi les fils de cadres et PIS ont environ 13 fois plus de chance de devenir cadres et PIS qu'OENQ (49 / 3.8) tandis que les fils d'OENQ ont presque 1/3 de chance de devenir cadres et PIS plutôt qu'OENQ donc plus de chances de devenir OENQ. On est très loin de l'égalité des chances puisque la reproduction sociale l'emporte largement sur la promotion sociale que peuvent attendre les fils d'OENQ dans la structure sociale actuelle.

On note ainsi des situations de reproduction sociale notamment pour les fils de cadres et plus rarement pour les fils de OENQ avec des parcours courts ascendants (vers OEQ) ou ascendants longs (vers cadres) situations plus ou moins observables dans toutes les PCS.

➔ **2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous illustrerez et expliquerez une situation de mobilité ascendante et une situation de reproduction sociale. (4 points)**

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015

(En %)

CSP des fils CSP des pères	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49	25,4	13,7	3,8	100
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

Questions :

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous illustrerez et expliquerez une situation de mobilité ascendante et une situation de reproduction sociale. (4pts)

*On distingue dans une table de **mobilité** les formes de **mobilité** verticale (dont la **mobilité ascendante** évoquant une promotion sociale dans la hiérarchie de la structure sociale) et horizontale (de statut notamment) de l'immobilité (**reproduction sociale** située dans la diagonale principale). Ces observations déjà effectuées pour les fils de cadres et d'EONQ, valables pour toutes les PCS, doivent aussi être **expliquées**. On peut le faire par exemple grâce aux fils d'agriculteurs dans le cas de la **reproduction sociale** mais aussi en retenant les cas des professions intermédiaires (P.I.) dans le cas de la **mobilité ascendante**.*

***Le cas des agriculteurs**, s'il n'est pas marqué par une immobilité dominante, est quand même illustratif des dotations (capital) économique, sociale et culturelle favorisant l'immobilité sociale. En effet, sur 100 fils d'agriculteurs 27 (par excès) deviennent à leur tour agriculteurs exploitants : capital foncier, socialisation primaire, solidarité mécanique et organique participent largement à une explication évidente de ces « parcours » de reproduction des positions. Posséder un capital foncier, un élevage... De même des normes et des valeurs transmises par inculcation etc...*

Quant aux fils de P.I., ils ont eu à leur disposition des ressources sociales suffisantes pour épouser les transformations structurelles de la société : massification scolaire, progrès technique, salarisation ou encore tertiarisation. Ainsi 26,5 % d'entre eux sont devenus cadres et PIS profitant notamment de l'ouverture de cette PCS (mobilité structurelle). Mais ils ont aussi un capital acquis notamment scolaire (mobilité de circulation) favorisant une mobilité ascendante...

Sans accéder à une société fluide, une plus grande égalité des chances a permis des mouvements ascendants (ou descendants) dans la structure sociale sans pour autant effacer les facteurs la reproduction sociale.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

<u>Analyse des termes du sujet E1. vers...</u> vous montrerez que... ➔ ... certaines évolutions de l'emploi... ➔ ... ont pu affaiblir ... ➔ ... le rôle intégrateur ... ➔ ... du travail. ➔	<u>... E2 : schéma logique du sujet...</u>
<u>... et recherches de faits et chiffres dans les documents à associer aux connaissances = E4</u> <u>Document 1</u> / Quelle(s) évolution(s) de l'emploi ? Impact sur l'intégration ? <u>Document 2</u> / Quelle(s) évolution(s) de l'emploi ? Impact sur l'intégration ? <u>Document 3</u> / Quelle(s) évolution(s) de l'emploi ? Impact sur l'intégration ?	<u>... vers E3 : plan de base</u> <u>§.1.</u> Certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + thème <u>§.2.</u> ... certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + thème <u>§.3.</u> certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + thème §. 4. ?? Etc.

DOCUMENT 1

La **polarisation de l'emploi** et la hausse des inégalités de salaire s'expliquent d'abord par la nature du **changement technologique** récent. La révolution numérique et ses applications dans l'informatique et l'Internet ont révolutionné l'organisation des entreprises et par ricochet le monde du travail. Comme les précédentes révolutions technologiques, ces innovations ont produit des gagnants et **des perdants** mais jamais le **gouffre** entre les deux n'a été aussi béant. [...] Au fur et à mesure que leur coût baissait et que leurs capacités augmentaient, les ordinateurs ont progressivement **remplacé le travail humain dans les emplois composés en majorité de tâches routinières**. Or les tâches routinières étaient fréquentes dans les emplois intermédiaires du secteur industriel. Un ordinateur peut commander un robot dans l'industrie, établir des feuilles de paye, ou distribuer de l'argent. [...] Au contraire, les professions les mieux payées qui exigent du travail abstrait non- routinier sont les gagnantes du progrès technologique. Le progrès technologique a rendu plus productifs les diplômés du supérieur qui occupent les professions à hauts salaires. Les problèmes à traiter dans ces emplois ne pouvant être anticipés ou décomposés en une série d'actes élémentaires, ce type de travail ne peut donc être facilement programmé à l'avance sur des ordinateurs. Ils n'ont donc pas subi la concurrence des ordinateurs. [...] Enfin, **la croissance des professions à bas salaires** provient du fait que les ordinateurs n'ont que peu influencé la demande de ce type de travail qui est composé en grande partie de tâches manuelles non-routinières. Bien que simples à effectuer pour du travail humain, les tâches manuelles non-routinières réclament de la flexibilité difficile à fournir pour une machine.

Source : Gregory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail, » SES-ENS, 2020

... vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

Rôle organique moindre car tous les actifs n'y trouvent plus une place

Hausse des distances interclasses → collectif de travail plus fragmenté

Qualité des emplois dégradés → sécurité économique moindre donc par rapport à une société productive, marchande, matérialiste et individualiste l'intégration est-elle possible ? identité sociale fragilisée (ex. consommateur ? pauvre ?...)

DOCUMENT 2

Temps de travail et statut d'emploi
en France entre 1982 et 2019

(En % de l'emploi total)

	1982	1992	2002	2012	2019
Temps de travail					
Temps complet	90,6	87,1	83,4	81,9	81,9
Temps partiel	9,4	12,9	16,6	18,1	18,1
Ensemble	100	100	100	100	100
Statut d'emploi					
Non-salariés	18	16,1	11,7	11,5	12,1
Salariés...	82	83,8	88,2	88,5	87,8
... dont :					
➤ <i>Contrat à durée indéterminée</i>	76,7	76,3	77,3	76,3	74,6
➤ <i>Contrat à durée déterminée</i>	4,1	6,2	8,4	8,7	9,1
➤ <i>Intérimaires</i>	0,4	0,7	1,6	2	2,4
➤ <i>Apprentis</i>	0,8	0,6	0,9	1,5	1,7
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : D'après INSEE, 2019.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans et plus.

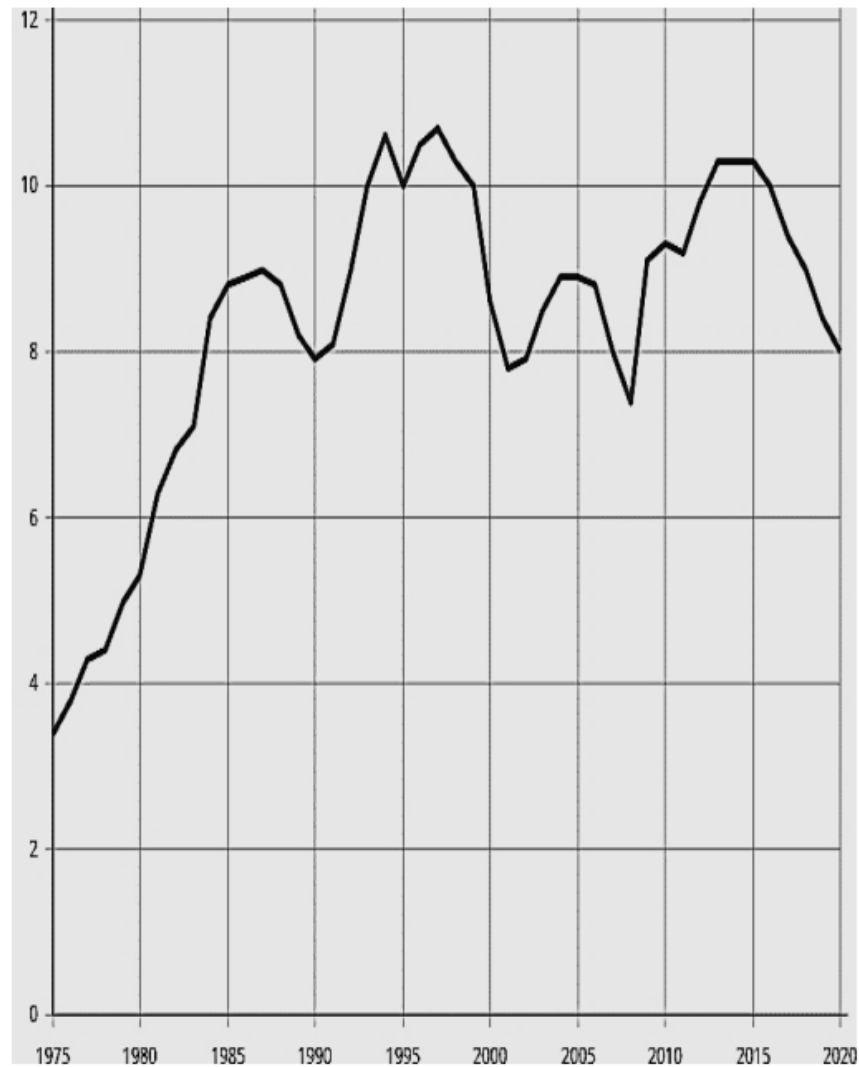
... vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

Lien organique mécaniquement réduit cf. aussi CDD ou intérim + qualité de l'emploi

« Compter sur et compter pour » mis en cause -- > identité sociale en cause
 Tremplin pour l'emploi mais aussi trappe à chômage pour d'autres

DOCUMENT 3

Évolution du taux de chômage entre 1975 et 2020
(France, en %)



Champ : France hors Mayotte.

Source : D'après INSEE, 2020.

... vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

Question du flux d'entrée → file d'attente → reconnaissance sociale en attente

§.1. Certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + du fait du poids croissants de nouvelles formes d'emplois... §.2. ... certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + expression d'une flexibilité quantitative externe donc de flux de sortie moins favorables au rôle intégrateur... §.2. ... certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + et de flux d'entrée plus difficiles ce qu'illustre la montée du chômage... §.3. ... certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail + ainsi la qualité des emplois se détériore reflétant cet affaiblissement	4 thèmes à annoncer dans l'introduction (2^{ème} paragraphe)
<i>Certes le travail reste un lien organique solide si on en croit par exemple la prédominance des CDI ou du temps complet qui font de l'emploi « total » la forme majoritaire du travail rémunéré dominé par le salariat (Doc.2). Il est donc logique de s'inquiéter de son affaiblissement dans des sociétés où les solidarités mécaniques ont moins d'intensité.</i> <i>Le chômage renforce cette place centrale du travail : dans des sociétés productivistes, marchandes et individualistes (autonomie de l'individu) le profil de chômeur voire d'inactif est rapidement stigmatisé et marginalisé dans une société où le compter sur ou compter pour repose sur une protection sociale collective (Etat Providence).</i>	<u>Conclusion</u>
(Certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail) (Accroche¹) : « Comme les précédentes <u>révolutions technologiques</u>, ces innovations ont produit des gagnants et <u>des perdants</u> mais jamais le gouffre entre les deux n'a été aussi béant » (doc.1) » → ?¹ ... +² Si certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail c'est... → ³ du fait... expression ...et de flux conduisant...	<u>Introduction</u> « ? » pourquoi cette *accroche ? + ²Articuler les termes du sujet ³Annoncer l'enchaînement des §.